

Brest, le 9 juillet 2012

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de notre projet pédagogique, l'utilisation de l'ordinateur portable est au centre du dispositif de formation tant au niveau des travaux dirigés, des travaux pratiques et des projets, que du travail personnel et de la communication au sein de l'école. Ainsi, les Conseils d'Administration des différents établissements de l'ISEN ont décidé dès 2002 de rendre obligatoire l'acquisition d'un ordinateur portable à l'entrée en première année du cycle ingénieur.

L'ISEN, de son côté, met à disposition sur chacun de ses sites un réseau sans fil, des outils logiciels et des ressources. Ainsi, la pédagogie évolue de façon continue et tire profit des évolutions technologiques.

Ces efforts conjugués contribuent à une évolution des pratiques et à un renforcement important de la qualité de la formation.

A ce titre, nous souhaitons vous faire prendre connaissance de l'offre « ordinateur portable septembre 2012 » que nous avons négociée en **partenariat avec HP** et des modalités d'acquisition de cet équipement. Cet ordinateur très complet, incluant **une** « **garantie constructeur** » **de base de 3 ans** avec intervention sur site dès le lendemain vous est proposé à un prix très avantageux. **En option et uniquement lors de l'achat de la machine**, il vous est possible d'opter pour 1 ou 2 ans de garantie supplémentaires, la portant ainsi à 4 ou 5 ans dans les mêmes conditions. Quelque soit l'option, la garantie de la batterie d'origine est de **3 ans**.

Vous trouverez en annexe le détail technique du matériel sélectionné. Les commandes seront toutes centralisées auprès du distributeur SIS Technologies, l'ISEN ne réceptionnera pas de bons de commande. Aucune annulation de commande ne sera acceptée sans dédommagement financier correspondant à 10% du montant engagé, sauf cas majeur de démission.

Nous insistons sur le fait que ce modèle d'ordinateur portable sera le seul supporté sur le plan technique et pratique par l'ISEN.

Nous vous encourageons à souscrire dès la rentrée un contrat d'assurance « casse et vol » pour cet ordinateur portable qui sera soumis à de nombreux déplacements. Un contrat spécifique à ce modèle a été négocié par l'ISEN à un tarif très avantageux. Bien que le nombre d'accidents annuels soit réduit, le risque n'est pas nul.

Vous remarquerez dans sa note d'information, que l'assureur recommande d'utiliser un « sac de transport banalisé ». En conséquence, il vous appartiendra de faire le choix du produit le mieux adapté.

Par ailleurs, l'ISEN vous propose des offres de prêt bancaire qui peuvent s'appliquer à l'acquisition de l'ordinateur.

Vous trouverez en annexe tous les documents utiles : la description détaillée de la machine, la note d'information de l'assureur, la proposition d'adhésion et les offres de prêt bancaire.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir prendre connaissance de ces documents et d'enregistrer votre commande via le site WEB de notre partenaire SIS Technologies www.sis-t.com/offreisenbrest.html

A titre EXCEPTIONNEL, si vous ne disposez pas de connexion Internet, vous pouvez faire parvenir le bon de commande ci-joint (sans chèque) à l'attention de « SIS Technologies, Monsieur Tavares, 12, Avenue Raspail 94250 GENTILLY ».

Dans tous les cas, votre commande devra être passée au plus tard pour le 20 août 2012, au delà, les délais de livraison risquent de ne pas être tenus. Dans le cas exceptionnel d'une commande par courrier postal, celle-ci devra être régularisée sur le site WEB avant le 8 septembre 2012.

Le paiement de l'ordinateur portable et des options se fera par chèque lors de la livraison prévue courant septembre 2012 en échange du matériel.

Monsieur Tavares ou son assistante, correspondants de SIS Technologies, se tiennent à votre disposition au 01 45 47 00 21 pour vous renseigner sur l'offre « ordinateur portable » et sur ses modalités d'acquisition (hors assurance et prêt bancaire).

L'adhésion à l'assurance proposée par l'intermédiaire de l'ISEN sera collectée lors de la livraison prévue courant septembre 2012.

Les questions relatives au financement et à l'obtention d'un prêt sont à adresser directement aux établissements bancaires concernés.

Nous restons bien entendu à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Vous souhaitant bonne réception du présent courrier, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos salutations dévouées.

Marc Faudeil Directeur ISEN-Brest